

Public

- Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied, montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant et de hauteur inférieure à 24 m, pour sa propre activité
- Toute personne ayant à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté
- Toute personne ayant à commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage

Nota : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée

Prérequis

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage ou encadrement de chantier
- Maîtriser :
 - la langue française parlée et écrite
 - les mathématiques élémentaires
 - la lecture courante de plans

Modalités d'admission

- Sur dossier

Durée

- 14 heures

Effectif

- Minimum : 3 stagiaires par formateur
- Maximum : 10 stagiaires par formateur

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- En langue française
- Méthodes d'animation actives alternant exposés, apports théoriques et mises en situations pratiques

Qualité des formateurs

- Formateurs agréés par le SFECE - experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Attestation de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



ECH016

VÉRIFIER, RECEPTIONNER ET RÉALISER LA MAINTENANCE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED AU SENS DE LA R408

Objectifs généraux

- ◆ Se situer et être acteur de la prévention des risques
- ◆ Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications
- ◆ Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied

Les plus de la formation



- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des mises en situation pratiques
- ◆ Référentiel commun « INRS/SFECE »

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation des connaissances et des savoir-faire incluant des épreuves pratiques au plus proche de situations réelles de travail

Validation

- ◆ En cas de réussite, délivrance d'une « attestation de formation » valant reconnaissance par le SFECE
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Code RNCP/RS : Sans objet
- ◆ Certificateur : Sans objet
- ◆ Code Certif Info : Sans objet



Agrément

- ◆ Agrément SFECE (Syndicat Français de l'Échafaudage, du Coffrage et de l'Étalement)

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
0	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation - Modalités pratiques ▪ Tour de table - Test de positionnement 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Se situer et être acteur de la prévention des risques	1 h 00 Théorie 0h45 Evaluation 0h15
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les enjeux de la prévention <ul style="list-style-type: none"> - Réglementation - Enjeux de la prévention : humain, juridique, économiques - Risques de chute de hauteur dans le BTP (statistiques, coûts, ...) ▪ Les rôles et responsabilités des différents acteurs <ul style="list-style-type: none"> - Constructeur/employeur : conformité du matériel, notice d'instructions, formation, aptitude médicale, plan de prévention, vérifications réglementaires, vérification et entretien du matériel, panneau de chantier,... - Les différents acteurs en prévention des risques professionnels concernés - Concepteur, monteur, vérificateur, utilisateur - Opérateur (dont le droit de retrait) ▪ La prévention des risques <ul style="list-style-type: none"> - Signaler les situations dangereuses - Communiquer, rendre compte 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Notices de montage des constructeurs d'échafaudages Statistiques accidents Publications INRS et OPPBTP

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications	1 h 30 Théorie 0h30 Pratique 1h
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité <ul style="list-style-type: none"> - Equipements de Protection Individuelle - Accès et circulation en sécurité sur l'échafaudage - Les limites de charges - Maintien en sécurité de l'échafaudage - Co-activité sur chantiers : prévention des risques pour les travailleurs avoisinants (chutes d'objets, effondrement de charges) 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Plateau technique équipé de matériels d'échafaudages de pieds certifiés par la marque NF de conception différentes

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied	11 h 30 Théorie 4h30 Pratique 5h30 Evaluation 1h30
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation <ul style="list-style-type: none"> - Les échafaudages à cadre, les échafaudages multidirectionnels - Domaine d'utilisation de chacun - Les éléments d'un échafaudage - Choix et mise en oeuvre des protections collectives ▪ L'exploitation de la notice du fabricant <ul style="list-style-type: none"> - Compréhension (textes, dessins et plans) et exploitation (cinématique de montage et démontage) ▪ Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent <ul style="list-style-type: none"> - Les responsabilités liées à la mission de vérification : responsabilité civile et pénale, délégation de pouvoir - Cadre réglementaire des vérifications des échafaudages : réglementation spécifique, contenu des vérifications 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Salle équipée d'un ensemble multimédia Plateau technique équipé de matériels d'échafaudages de pieds certifiés par la marque NF de conception différentes

<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'examen d'adéquation <ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte de l'environnement : vent, réseaux électriques, voirie, ... - Risques et mesures de prévention associées - Bilan des charges - Résistance des appuis d'après la descente de charge - Conformité du système d'échafaudage : marque NF - Configuration du montage au regard de la notice du fabricant ▪ L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou la réception de l'échafaudage avant l'utilisation <ul style="list-style-type: none"> - Conformité du montage par rapport à la notice du fabricant et/ou plan d'installation - Implantation de l'échafaudage : verticalité / horizontalité - Montage des appuis, des montants, des protections collectives, des planchers - Qualité et résistance des ancrages et amarrages - Positionnement/nombre et montage des contreventements - Montage des moyens d'accès, des bâches et/ou filets - Présence et contenu des affichages ▪ L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou la maintenance de l'échafaudage <ul style="list-style-type: none"> - Absence de déformation permanente ou de corrosion des éléments constitutifs de l'échafaudage pouvant compromettre sa solidité - Présence de tous les éléments de fixation ou de liaison des constituants de l'échafaudage et absence de jeu décelable susceptible d'affecter ces éléments - Implantation de l'échafaudage - Absence de désordre au niveau des appuis et des surfaces portantes - Présence de tous les éléments de calage et de stabilisation ou d'immobilisation - Présence et la bonne installation des dispositifs de protection collective - Maintien de la continuité, de la planéité, de l'horizontalité et de la bonne tenue de chaque niveau de plancher - Absence d'encombrement des planchers - Présence et bonne tenue des ancrages et amarrages - Positionnement/nombre et bon montage des contreventements - Présence et installation des moyens d'accès - Visibilité des indications sur l'échafaudage relatives aux charges admissibles - Absence de charges dépassant ces limites admissibles - Bonne fixation des filets et bâches sur l'échafaudage, ainsi que la continuité du bâchage sur toute la surface extérieure ▪ Le compte rendu/ procès-verbal de réception <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction - Observations - Avis argumenté 	
---	--

N° SEQUENCE		DUREE
4	Bilan et synthèse de la formation	/
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilan de la formation ▪ Synthèse du stage ▪ Evaluation de satisfaction de la formation 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		Salle équipée d'un ensemble multimédia